FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

Vous aider à toujours profiter de la vie !

Suivi personnalisé malade jeune



De quoi s'agit-il ?

Le suivi personnalisé est un dispositif d'écoute et d'accompagnement destiné aux personnes malades jeunes (- 65 ans) et à leur famille. Il vise à les aider à mieux comprendre et vivre la maladie au quotidien, tout en préservant les liens familiaux et en soutenant le couple. Ce suivi permet également d'accompagner les démarches administratives et sociales, de favoriser la mise en place d'activités adaptées et de développer des projets personnels. En offrant un espace d'échange et de soutien, il contribue à prévenir l'isolement et à maintenir une dynamique de vie malgré la maladie.

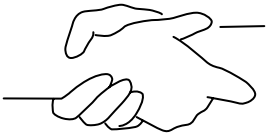
Le suivi est assuré par un psychologue, en lien avec un bénévole référent de l'association qui accompagne la famille tout au long du parcours.

Quels sont les objectifs ?

- Répondre aux besoins spécifiques de la personne malade et de son entourage (social, financier, psychologique, etc.).
- Accompagner la réorganisation du projet de vie tout en maintenant une dynamique de projets personnels.
- Apporter un soutien social adapté aux personnes malades jeunes, souvent dépourvues de structures d'accompagnement.

À qui cela s'adresse ?

Le suivi personnalisé s'adresse aux personnes de moins de 65 ans, en début de maladie et à leur famille, y compris les enfants ou adolescents concernés par la maladie d'un parent. L'accès à ce dispositif nécessite l'adhésion à l'association départementale.



« Le suivi nous a aidés à prendre conscience qu'on pouvait faire plein de choses ensemble, en les organisant différemment. »

Monique M.

L'INFO EN +

Ce dispositif offre un accompagnement souple et personnalisé, adapté à chaque situation familiale.

Les séances peuvent se dérouler à domicile ou dans un lieu neutre, selon les besoins. Elles sont proposées dans la limite de 14 heures de suivi par famille.

Créée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique sur la maladie. Elle peut compter sur l'expertise et la force de 102 associations départementales et territoriales engagées au plus près des familles.

Nos missions

- ✓ Accompagner et soutenir les familles concernées.
- ✓ Sensibiliser l'opinion et impliquer les pouvoirs publics.
- ✓ Contribuer au progrès de la recherche.
- ✓ Former les professionnels de santé.

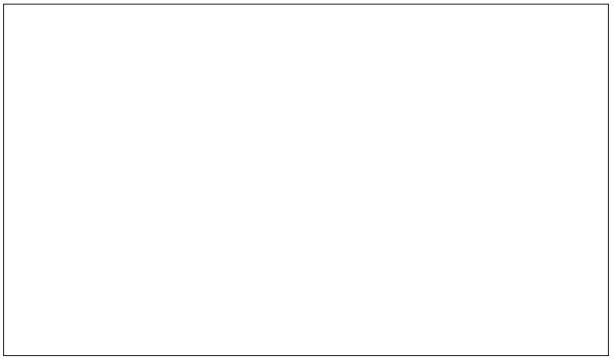


Illustration : Fabien Gilbert - 2026

Imprimé avec le soutien de :

fondation
ROGER DE SPOELBERCH

Union nationale des associations
France Alzheimer et maladies apparentées

11 rue Tronchet – 75008 Paris
www.francealzheimer.org